

Mémorial
de la SHOAH
Musée,
Centre
de documentation

COMMENT EN ARRIVE-T-ON LÀ ?

N° 18 / 2020 DOCUMENT RÉALISÉ PAR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

DOSSIER

La voix des témoins
PAGE 2

LA PAROLE À

Valérie Pécresse,
présidente de la Région
PAGE 6

UN DISCOURS HISTORIQUE

Jacques Chirac
PAGE 6

POUR ALLER PLUS LOIN
Voyages d'histoire et de mémoire
PAGE 7

DOSSIER

La voix des témoins

Soixante-quinze ans après la fin de la Shoah, les récits des témoins, prononcés de vive voix, écrits ou enregistrés, pendant ou après la guerre, représentent aujourd'hui une immense source d'information sur la Shoah. C'est désormais aux futures générations de les étudier pour s'approprier cette mémoire.

> LIRE LA SUITE PAGE 2

Elie Wiesel au Mémorial de la Shoah, 2008.
© Mémorial de la Shoah/Jean-Marc Lebaz

La voix des témoins

« Qui répondrait en ce monde à la terrible obstination du crime si ce n'est l'obstination du témoignage ? » Albert Camus, 1947. *Extrait d'Actuelles : chroniques 1944-1948*, Paris, Gallimard, 1950.

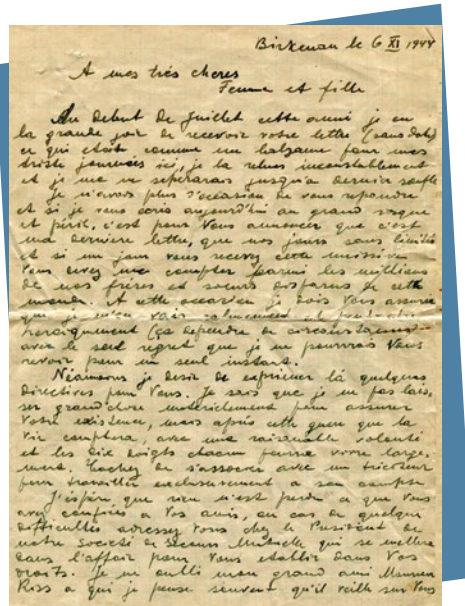
PENDANT LA GUERRE : VOIX CLANDESTINES, TÉMOIGNAGES ENFOUIS

C'est au cœur même des persécutions dont ils étaient victimes que des hommes et des femmes prirent, à leurs risques et périls, le parti de témoigner de la tentative d'anéantissement du peuple juif par le régime nazi. Rédigés par des individus qui se savaient condamnés, ces écrits d'une valeur inestimable ne furent redécouverts qu'après la guerre. À Auschwitz-Birkenau, en Pologne, un certain nombre de détenus travaillant dans les Sonderkommandos (des unités spéciales composées de prisonniers juifs chargés d'extraire les cadavres des chambres à gaz, de les brûler et de disperser les cendres) parvinrent à laisser une trace de ce dont ils étaient témoins. Prenant conscience qu'ils allaient être assassinés,

ils écrivirent clandestinement et enfouirent des textes à l'endroit même des fours crématoires du camp d'Auschwitz-Birkenau. Parmi eux, Hersz Strasfogel, déporté de France en 1943, rédigea une émouvante lettre à sa femme et sa fille, convaincu qu'il ne les reverrait pas. Cette lettre est datée du 6 novembre 1944.

1946-1961 : DES TÉMOINS QUI PEINENT À SE FAIRE ENTENDRE

Dès la fin de la guerre, les rescapés des ghettos, des camps, et plus largement ceux qui survécurent aux persécutions nazies, sont nombreux à témoigner de leur expérience, sous diverses formes. Mais, dans l'immédiat après-guerre, alors que les pays touchés tentent de se reconstruire, ces témoignages n'ont que peu d'écho. Exception la plus notable, *Le Journal d'Anne Frank* est un immense succès dès sa parution en 1947, au moment même où le récit autobiographique *Si c'est un homme*, de Primo Levi, est publié dans l'indifférence. Néanmoins, la conscience collective du génocide commence à se construire par le biais de fictions (romans, films) qui, de manière indirecte, témoignent de l'horreur des crimes nazis.



Lettre de Hersz Strasfogel, seul témoignage laissé en français par un membre de Sonderkommando.
© Mémorial de la Shoah/coll. Muntlak



1961-1978 : LE PROCÈS EICHMANN ET L'« AVÈNEMENT DU TÉMOIN »

Le 11 avril 1961 s'ouvre à Jérusalem le procès d'Adolf Eichmann, ancien chef du bureau IV-B4 du RSHA, organisation responsable du transport de millions de Juifs vers les centres de mise à mort. Ce « Nuremberg du peuple juif » (d'après l'expression utilisée par David Ben Gourion, l'un des fondateurs de l'État d'Israël) repose sur une abondante documentation ainsi que sur le témoignage de plus de 100 personnes. Cet événement très médiatisé et retransmis dans plusieurs pays, notamment aux États-Unis et en Allemagne, offre une tribune inédite aux témoins et constitue ce que l'historienne Annette Wieviorka nomme l'« avènement du témoin ». À cette même époque paraissent de grands textes littéraires de survivants de la Shoah, tels ceux d'Anna Langfus, d'André Schwartz-Bart ou d'Elie Wiesel, ainsi que des traductions de témoignages, comme celui de Primo Levi.



Itzhak Cukierman, Juif résistant qui a participé à l'insurrection du ghetto de Varsovie, lors de son témoignage au procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem. Israël, 11/04/1961-15/12/1961. © Mémorial de la Shoah

1978-1998 : TÉMOIGNER CONTRE LE NÉGATIONNISME

Les années 1980 sont marquées par l'émergence du négationnisme, qui vise à nier l'existence des chambres à gaz et plus généralement de la Shoah. En réaction à ces thèses fallacieuses, beaucoup de témoins se décident à sortir de l'ombre et à raconter leur expérience. La présence de plus en plus importante de ces derniers sur la scène publique entraîne une prise de conscience de la société. L'opinion publique évolue également grâce aux combats pour la mémoire et la justice portés par Serge Klarsfeld et son association Fils et Filles Déportés juifs de France ainsi que par l'avancée de l'historiographie sur la Shoah. En juillet 1995, la reconnaissance officielle de la responsabilité de la France dans la persécution des Juifs de France sous l'Occupation, à l'occasion du célèbre discours de Jacques Chirac au Vel' d'Hiv', marque un tournant. Elle met fin à 50 ans de déni, permettant à notre pays de se confronter à son histoire et de faire un bond immense en matière de connaissance historique et d'éducation. Le discours du président de la République a été central et a eu d'importantes répercussions dans de nombreux domaines : ouverture des archives, intégration de cette histoire dans les programmes scolaires, renforcement du droit à réparation, création de la Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France, connue également sous le nom de Mission Mattéoli, de la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations (CIVS) et de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

2000-2018 : TÉMOIGNER POUR TRANSMETTRE

Les derniers témoins de la Shoah, convaincus de l'importance de la transmission, continuent de témoigner sans relâche devant les nouvelles générations. Celles-ci deviendront, à leur tour, porteuses de cette mémoire après la mort des derniers survivants de la Shoah.

SEPT VOIX EMBLÉMATIQUES

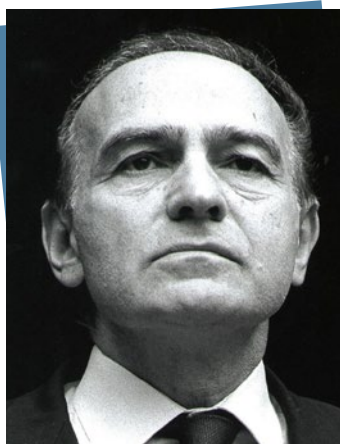
Aharon Appelfeld, Imre Kertész, Primo Levi, Marceline Loridan-Ivens, Samuel Pisar, Simone Veil et Elie Wiesel font partie des grandes figures qui marquèrent la conscience collective. Ils ont donné à l'histoire de la Shoah une voix et un visage, témoignant de la diversité et de la singularité des parcours individuels durant la Seconde Guerre mondiale. Par leurs œuvres, littéraires ou cinématographiques, leurs actions sociales, politiques, éducatives, ils ont contribué à rendre l'histoire de la Shoah audible au sein de la société française. Chacune de ces sept figures, lui donnant son relief individuel, a participé au façonnement de la mémoire collective.



Portrait de Marceline Loridan-Ivens.
© Capi Films



Portrait de Primo Levi.
Europe, après-guerre.
© Mémorial de la Shoah



Samuel Pisar au Mémorial du Martyr Juif Inconnu à Paris, lors de la cérémonie de la Hazkara. France, 04/10/1992.
© Fonds M.M.J.I.

LES GÉNÉRATIONS D'APRÈS... ET D'ENCORE APRÈS

Al'heure de la disparition des témoins, quel horizon pour la transmission ? Si les témoins directs de la Shoah sont voués à disparaître, ils laissent derrière eux un immense héritage. C'est maintenant le devoir des générations suivantes de se réapproprier cette mémoire afin d'éviter qu'elle ne tombe dans l'oubli. Par la littérature, la photographie, le cinéma et bien d'autres médias, les nouvelles générations rivalisent de créativité pour rendre sensible un temps devenu lointain.

Dans son documentaire *Les Enfants du 209, rue Saint-Maur, Paris X^e*, Ruth Zylberman a ainsi retracé, au terme de quatre années d'enquête, l'histoire d'un immeuble parisien et de ses habitants sous l'Occupation.

En s'attellant à reconstituer les parcours individuels et les modes de vie de l'époque, la réalisatrice se concentre sur les enfants juifs qui furent cachés. Grâce à ses recherches, elle a pu retrouver Odette et Albert demeurant désormais en Israël, Henry aux États-Unis, Jeanine en Australie, et les réunir dans le lieu de leur enfance, avec les nouvelles générations. Elle interroge ainsi l'histoire, la mémoire et la transmission.

DATES CLÉS

- 1939-1943 : **Chronique du ghetto de Varsovie**, écrite par Emanuel Ringelblum, Juif polonais enfermé dans le ghetto de Varsovie.
- 1942-1944 : Hélène Berr, jeune française juive, écrit son journal durant les deux années précédant sa déportation. Il est édité en 2008 sous le titre **Journal**.
- 28 janvier 1946 : Témoignage de Marie-Claude Vaillant-Couturier, déportée résistante à Auschwitz, au procès de Nuremberg.
- 1947 : Le récit autobiographique de Primo Levi **Si c'est un homme** est publié en Italie et rencontre peu d'écho.
- 1950 : Traduction en français du **Journal d'Anne Frank**.
- 17 mai 1953 : Pose de la première pierre du Tombeau du Martyr Juif Inconnu à Paris (4^e).
- 1956 : Sortie du film **Nuit et Brouillard**, d'Alain Resnais.
- 1958 : Parution du roman **La Nuit**, d'Elie Wiesel.
- 1961 : Procès Eichmann en Israël.
- 1961 : Traduction en français de **Si c'est un homme**, récit de Primo Levi.
- 28 octobre 1978 : Interview du négationniste, figure antisémite du régime de Vichy, Louis Darquier de Pellepoix dans **L'Express** (« **Je vais vous dire, moi, ce qui s'est exactement passé à Auschwitz. On a gazé. Oui, c'est vrai. Mais on a gazé les poux** »).
- 1979 : Fondation par Serge Klarsfeld de l'association des Fils et Filles de déportés juifs de France (FFDJF).
- 1979 : Diffusion en France de la série télévisée américaine **Holocauste**.
- 1985 : Sortie du film documentaire **Shoah**, de Claude Lanzmann.
- 11 mai 1987 - 4 juillet 1987 : Procès, à Lyon, de Klaus Barbie, ancien chef de la Gestapo de Lyon.
- 1987 : Parution du premier tome de **Maus**, récit graphique d'Art Spiegelman.
- 1988 : Traduction en français de **La Destruction des Juifs d'Europe**, ouvrage d'histoire de Raul Hilberg.
- 3 février 1993 : Instauration par décret de la Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite « gouvernement de l'État français (1940-1944) ».
- 1994 : Sortie en France du film **La Liste de Schindler**, de Steven Spielberg.
- 16 juillet 1995 : Discours de Jacques Chirac (1932-2019) lors de la commémoration de la rafle du Vél' d'Hiv' : reconnaissance de la responsabilité de l'État français dans la déportation des Juifs de France.
- 1998 : Sortie du film **La Vie est belle**, de Roberto Benigni.
- 2002 : Sortie du film **Le Pianiste**, de Roman Polanski.
- 25 janvier 2005 : Inauguration du Mémorial de la Shoah en présence de Simone Veil et de Jacques Chirac.
- 1^{er} juillet 2018 : Entrée au Panthéon de Simone Veil.

VALÉRIE PÉCRESE,
présidente de la Région Île-de-France

« Qui écoute un témoin le devient à son tour »

Elie WIESEL

Aujourd'hui, 75 ans après la découverte des camps d'extermination, vient le temps où se pose la disparition des témoins, de ceux qui ont vécu directement la Shoah, ces dernières « sentinelles de la mémoire » comme les qualifie Elie Wiesel. Bientôt il ne restera plus personne pour parler de la Shoah.

Alors, que restera-t-il de la Shoah après l'indiscrutable ? Que restera-t-il de ces événements tragiques du milieu du XX^e siècle qui ont conduit à l'extermination planifiée et industrielle de plus de six millions d'êtres humains ?

Depuis plus d'un demi-siècle, les rescapés du génocide n'ont eu de cesse, malgré la douleur du souvenir, de témoigner à travers des films et des livres qui ont perpétué leurs récits. Cette parole a été le vecteur de transmission majeur de la mémoire du génocide des Juifs d'Europe. C'est pourquoi cette parole ne doit jamais s'éteindre. C'est pourquoi il est urgent et nécessaire de rassembler ces précieux témoignages, ces « voix des témoins » que le Mémorial de la Shoah, à travers cette exposition éponyme, veut faire entendre pour lutter contre l'oubli.

Ces « voix des témoins » sont un héritage qui nous engage tous collectivement. En hommage d'abord, aux rares rescapés survivants qui ont raconté, encore et encore, l'horreur des camps de la mort. Par devoir, ensuite, car ces voix des témoins sont aussi des mémoires

vivantes dont nous devons nous saisir pour assurer la transmission et assurer le lien intergénérationnel entre les témoins de l'Histoire et les jeunes générations. Grâce aux nouvelles technologies et au numérique, ces témoignages représentent un héritage pour ces « générations d'après » qui ne doivent pas non plus oublier et qui doivent devenir les « témoins des témoins » du mal absolu de la barbarie nazie.

C'est tout le sens du partenariat entre le Mémorial de la Shoah et la Région Île-de-France. Ensemble, nous avons créé une exposition qui regroupe les contributions de l'ensemble des lycéens qui participent à la visite du camp d'Auschwitz-Birkenau. Ces restitutions sont essentielles pour rappeler vers quoi peuvent mener l'antisémitisme, la haine de l'autre et le racisme. Pour nous rappeler aussi que comme le disait Franz Fanon, « lorsque vous entendez dire du mal des Juifs, dressez l'oreille. On parle de vous ».

Ces voix des témoins sont aujourd'hui l'écho du souvenir de l'horreur absolue. Elles sont notre mémoire commune qu'il nous appartient de transmettre. Il est de notre responsabilité commune de la faire vivre et de lui donner toute sa résonance. C'est un devoir pour aujourd'hui, c'est une nécessité pour demain.

Un discours historique

Il y a 25 ans, en 1995, l'État français reconnaissait pour la première fois sa responsabilité.

Le 16 juillet 1995, lors des cérémonies commémorant la rafle du Vél' d'Hiv (16 et 17 juillet 1942), Jacques Chirac, président de la République française (décédé le 26 septembre 2019), prononce des paroles reconnaissant officiellement et solennellement les crimes de l'État français : « Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français. Il y a 53 ans, le 16 juillet 1942, 450 policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis. Ce jour-là, dans la capitale et en région parisienne, près de 10 000 hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à leur domicile, au petit matin, et rassemblés dans les commissariats de police. [...] La France, patrie des Lumières et des droits de l'homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. »

(Extrait du discours de Jacques Chirac)

I COMMENT EN ARRIVE-T-ON LÀ ?

> BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE



Documentaire

Ruth ZYLBERMAN,
Les Enfants du 209, rue Saint-Maur, Paris X^e, Arte, 2017.



Sites Internet

www.memorialdelashoah.org
www.grenierdesarah.org



Livres

- BENSOUSSAN (Georges),
Histoire de la Shoah, PUF, 1996.
- FREDJ (Jacques)
Les Juifs de France dans la Shoah, Gallimard/Mémorial de la Shoah, 2011.
- GRYNBERG (Anne)
La Shoah : l'impossible oubli, Découvertes, Gallimard, 1995.
- TAGUIEFF (Pierre-André)
L'Antisémitisme, Que-sais-je ?, PUF, 2015.
- WIEVIORKA (Annette)
Auschwitz expliqué à ma fille, Le Seuil, 1999.

> BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE



Livres

- APPELFELD (Aharon)
Histoire d'une vie, L'Olivier, 2004.
La Chambre de Mariana, L'Olivier, 2008.
Le Garçon qui voulait dormir, L'Olivier, 2011.
Des jours d'une stupéfiante clarté, L'Olivier, 2018.
- BERR (Hélène)
Journal, Tallandier, 2008.
- KERTESZ (Imre)
Être sans destin, L'Échappée, 1998.
Kaddish pour l'enfant qui ne naîtra pas, Actes Sud, 1995.
L'Holocauste comme culture, discours essais, Actes Sud, 2009.
L'Ultime Auberge, Actes Sud, 2015.
- LEVI (Primo)
Si c'est un homme, Poche, 1999.
La Trêve, Poche, 2003.
Les Naufragés et les Rescapés, Gallimard, 1989.
Le Devoir de mémoire, Poche, 1996.
- LORIDAN-IVENS (Marceline)
Ma vie balagan, Robert Laffont, 2008.
Et tu n'es pas revenu, Grasset, 2015.
L'Amour après, Grasset, 2018.
- MISSAKA (Dominique)
Les Inséparables : Simone Veil et ses sœurs, Seuil, 2018.
- PISAR (Samuel)
Le Sang de l'espoir, Robert Laffont, 2016.
Les Armes de la paix, Denoël, 1970.
La Ressource humaine, Poche.
- VEIL (Simone)
Simone Veil et les siens, album de photos préfacé par Annick Cojean, Grasset, 2018.
Une Vie, Stock, 2007.
- VEIL (Simone) et TEBOUL (David)
L'Aube à Birkenau, Les Arènes, 2019.
- WIESEL (Elie)
L'Aube, Seuil, 1960.
Le Jour, Seuil, 1961.
Discours d'Oslo, Grasset, 1987.
La Nuit, Minuit, 2007.
- WIEVIORKA (Annette)
L'Ère du témoin, Hachette, 2002.
- SPIEGELMAN (Art)
Maus, Flammarion, 2 vol., 1987-1992.
- DRES (Jérémie)
Nous n'irons pas voir Auschwitz, Cambourakis, 2011.

POUR ALLER PLUS LOIN



© Hugues-Marie Duclos

Voyages d'histoire et de mémoire

Depuis 15 ans, le Mémorial de la Shoah et la Région Île-de-France organisent pour les jeunes Franciliens des visites pédagogiques d'un lieu symbolique de la Shoah : le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, en Pologne. Chaque année, plus de 500 élèves de première et terminale des lycées, et des centres de formation d'apprentis (CFA) franciliens partent

en Pologne, dans le cadre du partenariat entre le Mémorial de la Shoah et la Région Île-de-France, pour visiter le site du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Encadrés par des accompagnateurs historiens du Mémorial, ces voyages d'étude s'inscrivent au cœur d'une démarche pédagogique, souvent pluridisciplinaire, reposant sur une préparation approfondie en amont.

Au retour, les élèves sont invités à produire un travail de restitution présenté notamment sous la forme d'un panneau d'exposition, l'ensemble des panneaux constituant une exposition itinérante. Les élèves vivent une expérience intellectuelle et humaine exceptionnelle, dont les enjeux dépassent le champ de l'histoire pour atteindre la formation civique et citoyenne.

L'exposition de l'année scolaire 2019-2020 et celles des années précédentes peuvent être empruntées auprès du Mémorial de la Shoah par tous les lycées et CFA d'Île-de-France.

 **Renseignements :**
Tél. : 01 53 01 17 09
www.memorialdelashoah.org

Le Mémorial de la Shoah

Pour découvrir l'histoire des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale en Europe et plus précisément en France, rendez-vous au Mémorial de la Shoah (Paris 4^e) et au Mémorial de la Shoah à Drancy (93).

Pour les scolaires, un parcours de mémoire permet de combiner une visite du Mémorial de la Shoah de Paris, de celui de Drancy et du site de Bobigny.

Certaines activités sont proposées gratuitement aux lycées et CFA franciliens dans le cadre du partenariat entre le Mémorial de la Shoah et la Région Île-de-France.

Renseignements sur :
www.memorialdelashoah.org

Des ressources sur l'enseignement de l'histoire de la Shoah sont disponibles sur :
www.enseigner-histoire-shoah.org

Suivez-nous sur :



Musée, expositions temporaires, centre de documentation
Entrée libre.

Ouverture
Tous les jours sauf le samedi de 10 h à 18 h, nocturne le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée libre.

Accès
17, rue Geoffroy-l'Asnier
75004 Paris
Métro 1 (Saint-Paul ou Hôtel-de-Ville), 7 (Pont-Marie)
Bus 67, 69, 76, 96

Activités pédagogiques
Renseignements, tarifs et inscriptions :
education@memorialdelashoah.org
www.memorialdelashoah.org

Glossaire

ANTISÉMITISME. Mot créé en 1879 par l'Allemand Wilhelm Marr pour désigner la haine des Juifs et seulement celle-ci.

ARYEN, ARYENNE. Dans la doctrine nazie, le monde est organisé selon une hiérarchie raciale. Le terme « aryen » désigne une supposée race nordique et germanique, considérée comme supérieure et pure, par opposition aux autres, en particulier aux Juifs et aux Slaves.

CAMPS DE CONCENTRATION. Camps de détention édifiés afin d'emprisonner et de « rééduquer » les Allemands d'abord, qui s'opposent aux nazis ou les gênent d'une manière ou d'une autre. En mars 1933, les nazis ouvrent le premier camp de concentration à Dachau. Progressivement, d'autres sont mis en place en Allemagne (Buchenwald, Bergen-Belsen) ou dans tous les territoires annexés par l'Allemagne (Auschwitz, en Pologne, devenu également un centre de mise à mort), pour l'internement et la répression d'opposants de toute l'Europe. Les internés sont le plus souvent affectés au travail forcé et à la gestion du camp.

CAMPS D'INTERNEMENT. Camps ouverts sur l'ensemble du territoire national, en France, dès 1938 afin de regrouper les réfugiés républicains espagnols, puis les réfugiés allemands et autrichiens fuyant le nazisme. Ils servirent ensuite de centres de regroupement pour les Juifs.

CENTRES DE MISE À MORT. Lieux exclusivement dédiés à l'assassinat en masse mis en place par les nazis

dans le cadre de leur politique de mise à mort systématique des Juifs. Parmi ces centres, cinq principaux sont créés en 1941-1942 en Pologne : Belzec, Sobibor, Treblinka, Kulmhof (Chelmno), Auschwitz-Birkenau (Auschwitz-Birkenau comprenait également un camp de concentration qui jouxtait le centre de mise à mort) où les victimes étaient gazées. Dans d'autres centres de mise à mort, les Juifs étaient fusillés.

GÉNOCIDE. La définition juridique du génocide a été donnée une première fois en 1944 par le juriste polonais Raphaël Lemkin : « Par génocide, nous voulons dire la destruction d'une nation ou d'un groupe ethnique. En général, le génocide ne veut pas dire nécessairement la destruction immédiate d'une nation. Il signifie plutôt un plan coordonné d'actions différentes qui tendent à détruire les fondations essentielles de la vie des groupes nationaux, dans le but de détruire ces groupes eux-mêmes. » Cette définition sert de référence aux textes internationaux qui traitent de la question du génocide (article 6c de la Charte du Tribunal militaire international de Nuremberg, Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide du 9 décembre 1948, statut de la Cour pénale internationale du 17 juillet 1998 et article 211-1 du Code pénal français). Tous ces textes confèrent au crime de génocide un caractère imprescriptible qui interdit l'oubli. C'est en fonction de cette définition qu'a notamment été reconnu officiellement en France le génocide arménien (loi 2001-70 du 29 janvier 2001).

HOLOCAUSTE. Mot d'origine grecque, issu de la traduction grecque de la Bible hébraïque signifiant « sacrifice par le feu ». Ce terme, utilisé dans les pays anglo-saxons, sert à désigner l'extermination des Juifs par les nazis. En revanche, il est peu utilisé en France et en Europe par les anciens déportés, qui le trouvent inapproprié et lui préfèrent le mot « Shoah » ou génocide. Ils expliquent, à juste titre, qu'ils ont été « exterminés » et non « sacrifiés par le feu ».

NÉGATIONNISME. Négation du fait que les Juifs ont été assassinés en grand nombre dans le cadre d'un génocide. Délit puni par la loi.

RACISME. Idéologie fondée sur la croyance en une hiérarchie entre les groupes humains, les « races ». Le racisme est un délit puni par la loi.

SHOAH. Ce terme signifie « catastrophe » en hébreu et désigne le génocide des Juifs par les nazis.

« SOLUTION FINALE ». Formule utilisée par les nazis pour camoufler leur politique d'assassinat systématique des Juifs. Les nazis ont défini les modalités techniques de la « Solution finale de la question juive » lors de la conférence de Wannsee (près de Berlin), le 20 janvier 1942, mais ils l'ont vraisemblablement décidée à l'automne 1941. D'après les travaux des historiens, près de six millions de Juifs ont été assassinés par les nazis et leurs alliés.



Région Île-de-France
2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr



La Région Île-de-France remercie
le Mémorial de la Shoah, Jacques Fredj,
directeur du Mémorial de la Shoah,
Léa Veinstein, écrivaine et philosophe,
Lucile Lignon, responsable des
expositions temporaires, Flavie Bitan,
responsable du service communication
du Mémorial de la Shoah,
Anne-Flore Thibaut, assistante d'exposition.
Vous pouvez télécharger le présent
document sur le site de
la Région Île-de-France :
www.iledefrance.fr



Mémorial de la Shoah
17, rue Geoffroy-l'Asnier
75004 Paris
Tél. : 01 42 77 44 72
www.memorialdelashoah.org